



Commission interclubs

Saison 2020-2021

Additif au règlement des IC en rapport avec la Covid 19

- 1°) Vis-à-vis de la Covid-19 , toutes les rencontres devront se jouer dans le pur respect des règles définies par les instances du badminton : Fédération, Ligue, Comité départemental.
 - 2°) Chaque équipe, qu'elle se déplace ou non, devra être en possession de masques pour chaque joueur(euse) et de gel hydroalcoolique lors de chaque rencontre.
 - 3°) Les équipes qui se déplacent devront accepter et respecter les consignes édictées dans le cadre de la pandémie par la mairie du gymnase dans lequel a lieu la rencontre.
 - 4°) Les équipes qui reçoivent devront faire respecter les règles générales de lutte contre la Covid ainsi que d'éventuelles règles locales sur le gymnase où a lieu la rencontre.
 - 5°) En cas de règle particulières sur un gymnase entraînant l'usage d'un matériel spécifique, l'équipe qui reçoit devra en avvertir suffisamment de temps à l'avance l'équipe qui va se déplacer pour qu'elle puisse s'équiper.
 - 6°) Afin d'éviter tout problème en cas d'oubli par l'équipe qui se déplace, les équipes qui reçoivent devront être en mesure de pouvoir fournir à l'équipe qui se déplace le matériel nécessaire pour la lutte contre le Covid (entre-autre gel et masques) défini par les autorités locales du gymnase.
 - 7°) En cas de problème, la ou les équipes devront faire un rapport à la Commission Interclubs.
Celle-ci étudiera la situation et prendra les décisions les plus adaptée.
- Cette décision pourra être une pénalité pour l'équipe convaincue de non-respect des règles et, ce, dès la première fois.
- 8°) Les équipes devront se renseigner de l'évolution des règles de lutte contre la pandémie édictée par les instances officielle de quelque niveau que ce soit afin de pouvoir continuer à les respecter.
 - 9°) Les équipes qui s'inscrivent le font pour la saison entière quels que soient les problèmes rencontrés. Les règles sur les équipes incomplètes ainsi que sur les forfaits restent totalement valides.
 - 10°) Seule une décision des autorités compétentes pourrait faire se modifier ou stopper les interclubs.